

Bourse Municipale au Permis de Conduire

Dossier de candidature :

<u>PHOTO</u> (obligatoire)	Ne pas remplir – Cadre réservé à l'administration
	Date de réception du dossier : _____
	Date de la commission : _____
	Avis de la commission : _____
	N° de dossier : _____
	Auto-école du candidat : _____
Association Porteuse : _____	

Identité du bénéficiaire

Nom : Épouse :

Prénom :

Coordonnées

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone(s) : Fixe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Email :

Situation familiale

☐ Célibataire ☐ Marié

Autres (précisez) :

Situation Sociale

1. Condition de logement : ☐ Autonome ☐ Chez les parents ☐ En foyer

Autres (précisez) :

2. Ressources : ☐ Familiales ☐ Personnelles ☐ Conjoint, vie maritale

Autres :

3. Situation scolaire et/ou professionnelle (joindre les justificatifs) :

☐ Lycéen ☐ Étudiant (précisez votre formation) :

☐ Salarié depuis le : Quel type d'emploi :

☐ Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi ☐ inscrit à la Mission Locale ☐ RSA

☐ Apprentissage depuis le : Diplôme préparé :

Nom et adresse de votre employeur :

.....

☐ Formation professionnelle (précisez) :

☐ Sans emploi

Situation au regard du Permis B

Êtes-vous déjà inscrit dans une auto-école salonnaise ? oui ☐ non ☐

Laquelle ? :

Depuis quand ? :

Avez-vous validé l'examen théorique (code) ? oui ☐ non ☐

Nombre d'heures de conduite déjà effectuées

Mon projet Citoyen

- Expliquez l'action citoyenne d'intérêt collectif que vous proposez de réaliser
- Précisez ce qui a guidé votre choix, en quoi cette action est utile pour vous et la collectivité
- comment elle s'inscrit dans votre parcours d'insertion dans la vie sociale et professionnelle (contenu du projet)
- Quel est le public de votre structure accueillante (enfants, personnes âgées, adolescents...)

La qualité de votre projet sera l'élément déterminant sur lequel la commission d'attribution de la bourse va se baser pour accepter votre demande. Cette étape doit être abordée **individuellement** et avec sérieux.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

This image shows a full page of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a template for handwriting practice or general writing. There are no margins, text, or other markings on the page.

Ma motivation

Expliquez votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire.

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

*Planning susceptible d'être modifié.

Observations :

Informations complémentaires (que vous souhaitez communiquer)

Ville de Salon de Provence – Dossier de candidature à la Bourse Municipale au Permis de conduire ver -janv 2023

Je soussigné(e)....., atteste sur l'honneur :

- avoir pris connaissance de toutes les obligations liées à ma candidature pour obtenir une aide au permis de conduire et que toutes les informations apportées dans ce dossier sont sincères et véritables.
- ne pas solliciter la bourse suite à un retrait de permis.
- reconnaître que seul un avis favorable de la commission d'attribution vaut acceptation de ma candidature.
- autorise la Ville de Salon-de-Provence à reproduire, publier et diffuser librement sous toutes formes et par tous les procédés (presse, édition, publicité, internet, supports audiovisuels et numériques et autres ...) les photos me représentant dans le cadre du dispositif.

Fait à Le.....

Signature du demandeur*

Signature du représentant de l'association accueillante

Les candidats devront se rapprocher de la Direction Jeunesse de la ville pour faire connaître tout changement de situation qui pourrait avoir une conséquence sur les critères d'attribution de la Bourse et plus généralement sur l'appréciation du présent dossier par le jury.

Annexes

Documents à joindre obligatoirement (photocopies des pièces suivantes) :

- ☐ Justificatif du coefficient CAF ou dernier avis d'imposition avec justificatif de toutes ressources (allocations, bourses...).

Le justificatif du quotient familial de l'année en cours est inscrit sur le relevé de la CAF des Bouches du Rhône, il est à demander sur le site de la CAF : caf.fr

En cas de non perception de prestations familiales (CAF, MSA), le candidat joindra son avis d'imposition pour tous les membres du foyer. Pour toute question, le candidat est invité à se rapprocher de la direction Jeunesse.

- ☐ Copie recto-verso de la carte d'identité

- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, téléphone...) et un certificat d'hébergement (*si votre identité n'apparaît pas sur le justificatif de domicile*).

- ☐ Certificat de scolarité (lycéen-étudiant), ou une attestation d'inscription à Pôle Emploi ou à la Mission Locale du Pays Salonais.

- ☐ Une photo d'identité récente (*à coller sur la couverture de ce dossier*).

Et toutes pièces complémentaires que vous estimez utiles afin que le jury apprécie votre situation et votre candidature (CV, justificatifs...).

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

*Le destinataire des données est la Commune de Salon de Provence. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la commune de Salon de Provence

LES ETAPES DE MA CANDIDATURE

1. Je retire un dossier de candidature au Guichet Enfance-Jeunesse ou sur le site : salondeprovence.fr
2. Je trouve une association salonnaise (voir liste sur salondeprovence.fr) prête à m'accueillir. Je définis avec elle mes missions et mon planning d'intervention.
3. Je complète et argumente avec l'association mon dossier de candidature que je dépose avec les justificatifs à la direction Jeunesse.
4. Deux fois par an un jury examine les dossiers de candidature. Une réponse motivée écrite vous sera transmise.
5. En cas de réponse favorable, le candidat signera une convention et pourra alors commencer à réaliser ses 70h de bénévolat.
6. Une fois les 70 heures réalisées et l'obtention du code, le versement des 700 € par la ville s'effectuera à l'auto-école.

FOIRE AUX QUESTIONS

Où déposer mon dossier de candidature ?

Sur rendez-vous auprès de la responsable du dispositif au 06 24 90 43 80, le dossier devra être déposé à la Direction Jeunesse au 125 rue des Alliés.

A quoi s'engage le candidat bénéficiaire de la Bourse ?

A signer la convention, à suivre régulièrement les cours théoriques du code de la route, à réaliser son bénévolat et à répondre aux modalités de suivi imposées par la direction Jeunesse de la ville de Salon-de-Provence.

Faut-il avoir validé l'examen théorique (avoir obtenu le code) pour déposer ma candidature ?

NON. Au moment du dépôt du dossier de candidature, il n'est pas nécessaire d'avoir validé l'examen théorique, ni même d'être inscrit dans une auto-école partenaire. Cependant, lorsque la mission de 70h aura été réalisée, il faudra à ce moment, avoir validé également l'examen théorique du code pour bénéficier des 700 €.

Pourquoi faut-il avoir validé l'examen théorique du code pour faire verser les 700€ à mon auto-école ?

L'objectif est d'inciter le jeune à se mobiliser pour valider l'examen théorique au plus vite. Une fois le code obtenu, le jeune pourra alors se consacrer pleinement à la conduite pour réaliser les 20 premières heures dans un minimum de temps.

Je suis déjà inscrit dans une auto-école partenaire de la Bourse. Puis-je déposer un dossier de candidature ? Oui.

La Bourse Municipale au Permis peut-elle servir à financer un permis moto ?

Non. Le permis B autorise sous conditions la conduite de 2 roues.

La Bourse Municipale au Permis peut-elle servir à financer la conduite accompagnée ? Non.

Pour plus d'informations, contacter la responsable du dispositif : Sylvie RAVARD à la Direction Jeunesse au : 06 24 90 43 80 / 04 90 44 74 29 ou par mail : s.ravard@salon-de-provence.org

A consulter également : le règlement de la Bourse Municipale au Permis